

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 04 avril 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 avril 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMÉRATION NIORTAISE - AMÉNAGEMENT D'UN POINT DE VENTE BOULANGERIE/ SNACKING 15 RUE PLUVIAULT À NIORT, AVENANTS N°1 AUX MARCHÉS DE TRAVAUX LOT 1 ET LOT 2

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Valérie BELY-VOLLAND à Bastien MARCHIVE, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Anne-Sophie GUICHET à Nadia JAUZELON, Florent JARRIAULT à Alain CANTEAU, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à Anne-Lydie LARRIBAU, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Corinne RIVET BONNEAU à Sophie BROSSARD, Florent SIMMONET à Cédric BOUCHET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Titulaire absent excusé :

Alain CHAUFFIER.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 11 AVRIL 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE - AMENAGEMENT D'UN POINT DE VENTE BOULANGERIE/ SNACKING 15 RUE PLUVIAULT À NIORT, AVENANTS N°1 AUX MARCHÉS DE TRAVAUX LOT 1 ET LOT 2

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la Politique de la Ville et conformément à la Convention NPNRU pour le renouvellement urbain du quartier Pontreau / Colline Saint André approuvée en Conseil d'Agglomération du 8 juillet 2019, la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est engagée à acquérir puis à créer un point de vente Boulangerie / Snacking sur l'immeuble du 15 rue Pluviault à Niort,

Vu la délibération C-63-11-2019 du Conseil d'Agglomération du 18 novembre 2021, approuvant l'acquisition de l'immeuble du 15 rue Pluviault,

Vu la délibération C-14-04-2021 du Conseil d'Agglomération du 12 avril 2021, approuvant le lancement de la consultation et la signature des marchés de travaux pour l'aménagement d'un point de vente boulangerie / snacking – 15 rue Pluviault à Niort,

Vu les marchés signés le 28 septembre 2021 pour les dix lots de cette opération et notifiés les 29 et 30 septembre 2021,

Considérant qu'à la suite des premiers travaux de démolition, il s'avère que des adaptations sont nécessaires telles que : désamiantage complémentaire suite à démolition de cloisons, démolition et création d'un nouveau dallage béton au rez-de-chaussée,

Ces modifications entraînent des évolutions financières pour les lots suivants :

Marché	Entreprise	Lots	Montant initial € HT	Montant de l'avenant € HT	Montant total € HT
2021079	ADTP	1 – Démolition – Curage – Désamiantage	53 711,00	5 925,00	59 636,00
2021080	CONTIVAL	2 – Gros œuvre	62 842,88	8 430,30	71 273,18

Le montant total des travaux (marchés de base + avenants) est donc porté à 298 031,07 € HT.

Le montant total des avenants présentés s'élève à 14 355,30 € HT.

Les dépenses sont intégrées au budget Principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les avenants n°1 aux marchés :
 - **n°2021079** passé avec l'entreprise ADTP pour le lot 1 Démolition – Curage – Désamiantage, pour un montant de 5 925,00 € HT portant le montant total du marché de 53 711,00 € HT à 59 636,00 € HT ;
 - **n°2021080** passé avec l'entreprise CONTIVAL pour le lot 2 Gros-œuvre, pour un montant de 8 430,30 € HT portant le montant total du marché de 62 842,88 € HT à 71 273,18 € HT.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué